



APPEL A TOUS LES FRANCOPHONES

Appilly, 1^{er} semestre 2022

Chers amis de France, du Québec, du Canada, de Belgique, de Suisse et du monde francophone,

La langue française, langue millénaire a rayonné pendant de nombreux siècles en Europe et dans le monde entier.

Malgré la mondialisation et l'expansion anglophone, la francophonie est toujours présente dans plus de 30 pays d'Europe, d'Amérique, d'Afrique, d'Asie et d'Océanie.

Notre belle langue française est actuellement parlée par plus de 300 millions de personnes sur les cinq continents.



Il faut rendre hommage à nos amis Québécois qui défendent tous les jours la langue française et la francophonie depuis plus de 400 ans.

Nous n'oublions pas tous les francophones d'Amérique et d'Outremer et du monde entier qui restent fidèles aux valeurs de la francophonie.

Malgré tout ce dynamisme linguistique et culturel, la langue française et la francophonie sont aujourd'hui menacées par la mondialisation et l'expansion anglophone.

Depuis plus de vingt ans, nous sommes envahis par la culture anglo-saxonne et la langue anglaise qui s'impose dans de nombreux domaines : les médias, la presse, la télévision, la publicité, le commerce, Internet, l'enseignement supérieur, les institutions européennes, etc...

Chaque jour, de nouveaux mots anglais sont imposés par les médias et le lobby anglo-saxon. Les jeunes générations ne savent plus rédiger de courriers en français classique et utilisent quotidiennement de nombreux anglicismes pour envoyer des courriels, des « texto » et communiquer avec leurs correspondants. Les médias et le monde

des affaires et de la publicité sont particulièrement responsables et complices de cette situation inacceptable.

La loi Toubon, votée le 4 août 1994, devait défendre la langue française. Mais, avec la complicité des gouvernements successifs et de certains groupes de pression anglophiles et pro-américains, cette loi n'a jamais été totalement appliquée. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, nous sommes trahis par nos élites qui rêvent d'un monde dominé par l'impérialisme culturel, linguistique et économique anglo-saxon.

N'oublions pas que la langue française est « la langue de la République » comme le précise l'article 2 de la Constitution de 1958.

Au Québec, la Charte de la langue française, appelée aussi loi 101, votée par l'Assemblée nationale le 26 août 1977, a permis de donner un statut officiel au français et de protéger notre langue dans les secteurs de la toponymie, de la publicité, des affaires, du travail, de l'enseignement et de l'affichage.

Le Conseil supérieur de la langue française contrôle la bonne application de cette loi et encourage les initiatives pour défendre la langue de Molière.

Mais, avec la complicité du pouvoir anglo-canadien et de l'arrivée de centaines de milliers d'immigrants anglophones, notre langue commune se trouve particulièrement menacée, surtout à Montréal, grande métropole francophone du Québec.



Il devient urgent de résister à l'Empire américain et de susciter un véritable sursaut national, de relancer la coopération avec le Québec et les peuples de langue française et d'encourager une véritable solidarité francophone internationale. Dans notre univers multiculturel il n'est pas normal que la langue anglaise et la culture anglo-saxonne dominent la plupart des pays de la planète et imposent un certain colonialisme culturel, économique et politique.

Suite à la sortie de la Grande Bretagne de l'Union européenne, il est nécessaire que la langue anglaise ne soit plus la langue prépondérante de l'Europe mais une langue parmi d'autres. Il devient urgent que notre langue nationale reprenne toute sa place en Europe et dans le monde.

Pour toutes ces raisons et suite à mes dernières conférences et avec le soutien de nombreux amis Français et Québécois, nous avons décidé de fonder une nouvelle association franco-québécoise pour la défense de la langue française et le rayonnement de la francophonie et de la culture française.

Cette association soutient de nombreuses actions culturelles et militantes : organisation de conférences, de colloques, d'expositions, de salons du livre franco-phonie, etc...

Elle édite des revues et des ouvrages historiques et linguistiques sur l'histoire et la culture des peuples francophones.

Dans le cadre de nos actions militantes, nous intervenons auprès des élus et des pouvoirs publics pour leur demander d'agir concrètement pour la défense de la langue française et le rayonnement de la francophonie et de la culture française dans le monde.

Nous intervenons également auprès des médias et des sociétés qui utilisent l'anglais de façon abusive et ne respectent pas la Loi Toubon et notre langue nationale.

Pour poursuivre notre action pour la défense de la langue française et le rayonnement de la francophonie, nous avons besoin du soutien de nombreux militants de France, du Québec, du Canada français, de Belgique, de Suisse et aussi d'autres pays et communautés francophones.



©DR

C'est pourquoi, je vous invite à rejoindre Francophonie Force Oblige pour défendre la langue française et la francophonie.

Pour toutes précisions sur nos activités et nos projets, vous pouvez consulter notre site internet franco-québécois : <https://francophonieforceoblige.fr>

Je vous invite également à vous abonner à notre belle « Revue francophone d'information » historique et linguistique, qui paraît deux fois par an.

C'est une belle revue de 60 à 80 pages, bien illustrée, avec de nombreux articles sur la francophonie, les relations franco-québécoises et la défense de la langue française.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour défendre la langue française et la solidarité francophone !

Rejoignez Francophonie Force Oblige !

Vive la langue française ! Vive la francophonie !

Alain RIPAUX

Président de Francophonie Force Oblige

Directeur de la Revue francophone d'information

Historien et conférencier



Retrouvez la revue sur le site



Francophonie Force Oblige



345, Rue de la Mairie
60400 Appilly (France)



<https://francophonieforceoblige.fr>



ripauxalain@gmail.com